



Performances

Hauteur de travail max.	14.00 m
Déport max.	8.70 m
Limite de la rotation de la tourelle	-180° / +180°
Dimensions plate-forme	180 x 93 cm
Charge utile	400 kg

Mode rail

Pente franchissable max.	4 %
Dévers max.	20 cm
Vitesse max. (en travail)	5 km/h
Vitesse max. (en dépl.)	16 km/h

Mode tout-terrain

Type de chenilles	caoutchouc
Vitesse max.	1.5 km/h
Pente franchissable max.	45 %

Dimensions de transport

Largeur	2.18 m
Longueur	6.40 m
Hauteur	3.10 m
Poids	12'000 kg

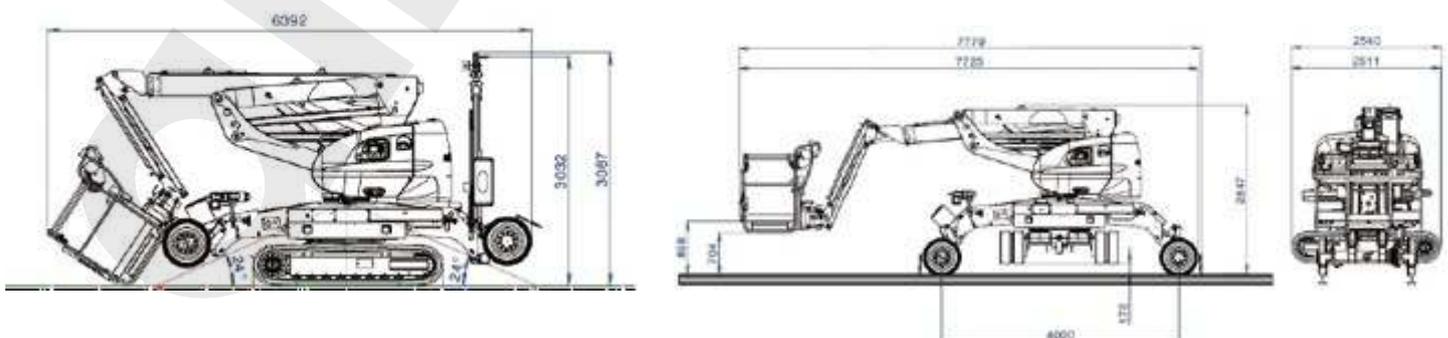


Motorisation

Carburant	diesel
Filtre à particules	oui

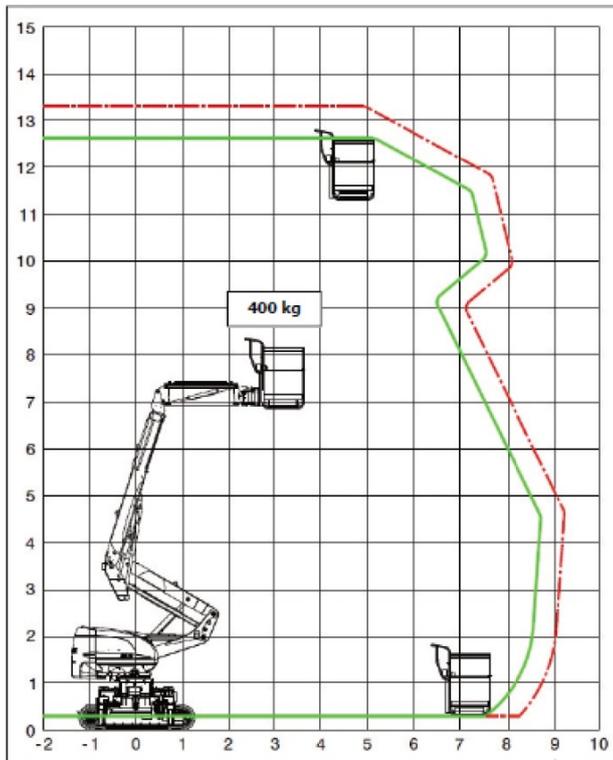
En option

Mât de mesure

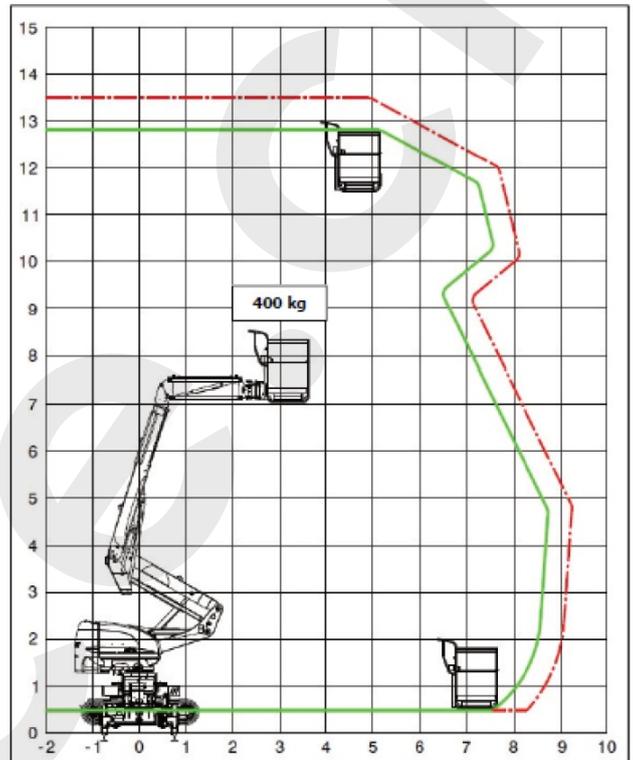


2.04.21

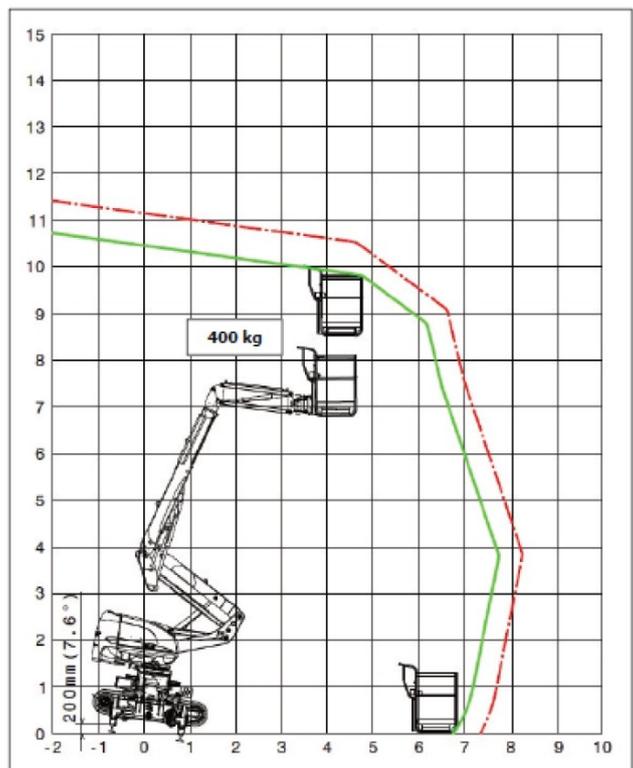
1. Mode tout-terrain : sans dévers



2. Mode rail : sans dévers



3. Mode rail et tout-terrain : dévers de 20 cm

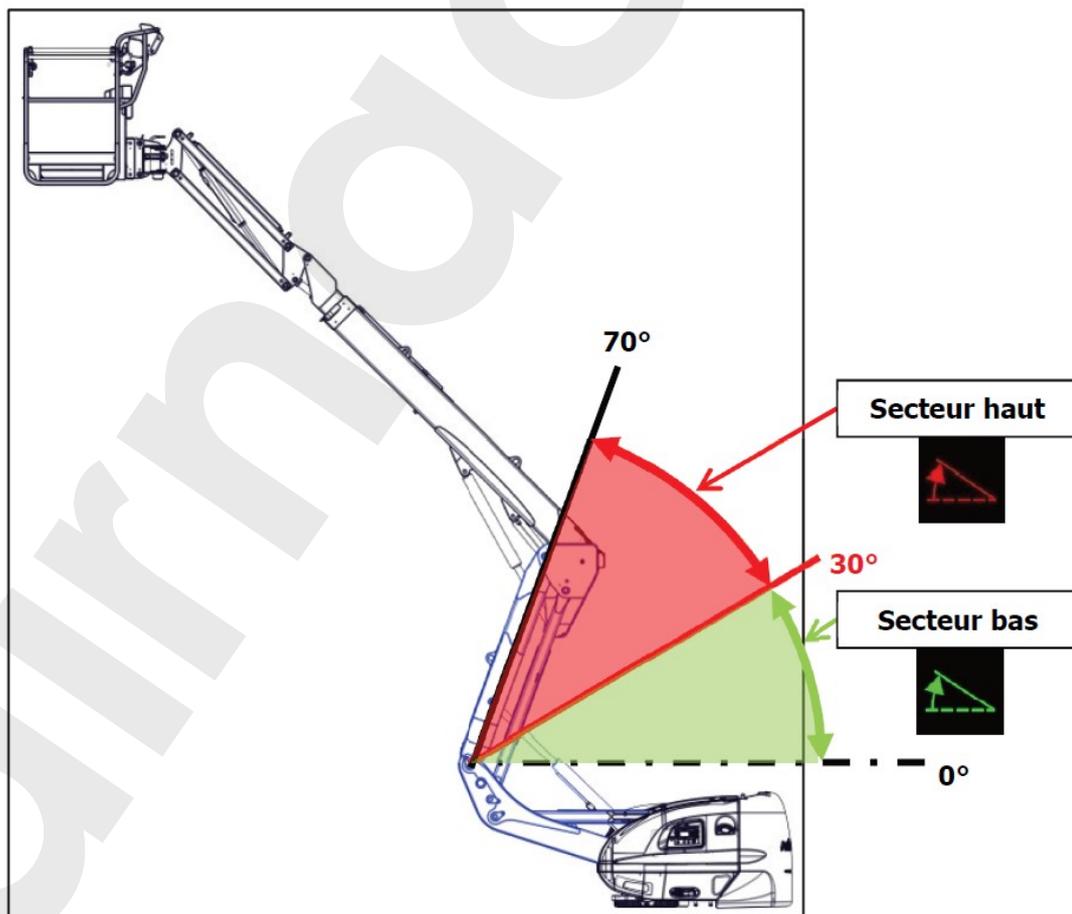


Bras delta

Le bras delta est composé de 2 secteurs de travail/déplacement :

- Le secteur bas :
 - Dans ce secteur, tous les déplacements sont interdits (ferroviaire ou sur chenilles)
 - Dans ce secteur, tous les mouvements avec la nacelle sont autorisés en fonction du dévers (voir manuel page 36).
- Le secteur haut :
 - Dans ce secteur, tous les déplacements sont interdits (ferroviaire ou sur chenilles)
 - Dans ce secteur, la flèche doit être dans son secteur haut (voir manuel page 36)
 - Dans ce secteur, les autres mouvements avec la nacelle sont autorisés en fonction du dévers (voir manuel page 32).

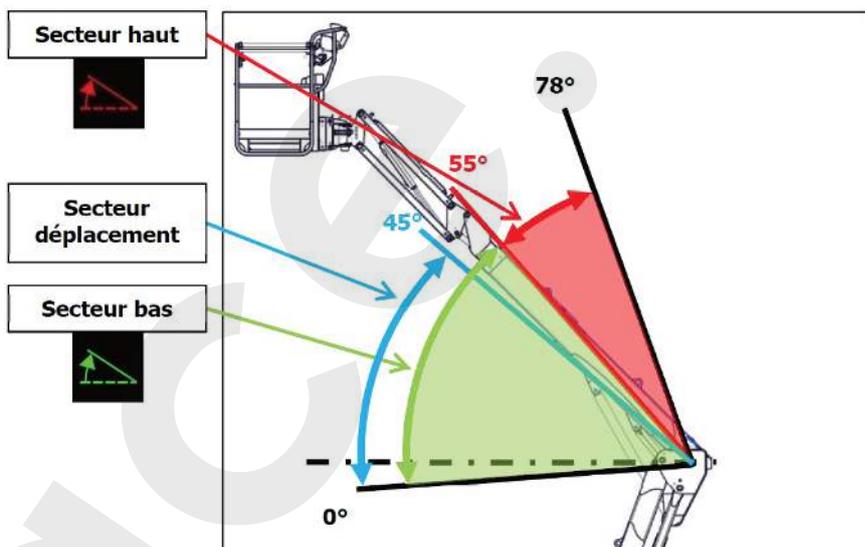
Lors d'un changement de secteur si une condition est invalide, le mouvement du bras delta s'arrête automatiquement.



La flèche

La flèche est composée de 3 secteurs de travail :

- Le secteur bas ou haut :
 - Les mouvements avec la nacelle sont autorisés en fonction du dévers (voir manuel page 32).
- Le secteur déplacement :
 - Ce secteur autorise les déplacements en mode «travail» (voir manuel page 58).



Le pendulaire

Le pendulaire est composé de 2 secteurs

Le secteur bas permet de réaliser les déplacements ferroviaires avec la caténaire de travail sous tension en mode «accès chantier» (23).

Il est également utilisé pour réaliser des déplacements en grande vitesse durant le mode «travail»

